

BEAUJOLAIS PATRIMOINE

# Géoparc : « Nous avons dû reprendre au point de départ »

Daniel Paccoud, président du Syndicat mixte du Beaujolais a assisté, du 27 au 30 septembre, à la 7<sup>e</sup> conférence mondiale des géoparcs Unesco, qui se tenait à Torbay (géoparc mondial de la Riviera anglaise).

## Pourquoi avoir participé à cette conférence mondiale ?

« Nous y sommes allés en tant que candidats au label géoparc mondial de l'Unesco. À cette réunion, étaient présents des représentants de 120 géoparcs. Notre objectif était de nous faire connaître auprès des instances internationales. Nous avons participé à des ateliers, présenté notre géosite le plus abouti depuis la mise en place de la démarche géoparc, en 2012, à savoir le mont Brouilly. Notre doctorante, Charlotte Besombes, a participé à un séminaire de formation sur les géoparcs. »

## Pour l'obtention du label, où en êtes-vous ?

« Lorsque nous avons déposé le dossier auprès des instances européennes, le label était reconnu par l'Unesco, mais géré par les instances des géoparcs. Lors de leur passage, en juin 2015, les experts avaient formulé des remarques essentiellement mineures. Du fait de la qualité du dossier et de la prise en compte des réserves, nous aurions dû obtenir le label en novembre 2016, sans nouveau passage des experts. Mais le label géoparc est devenu label Unesco, il y a donc de nouvelles règles, pour les postulants. Nous avons dû reprendre la démarche à son point de départ, avec nouveau dépôt de dossier de candidature, en octobre ou novembre 2016. Des experts devraient venir sur le territoire entre mai et sep-



■ Selon Daniel Paccoud, des experts de l'Unesco devraient venir en Beaujolais en 2017. Photo archives Gérard URBIN

tembre. Mais entre-temps, l'Unesco peut nous demander de fournir des informations complémentaires. En aval de la visite, un travail en chambre sera réalisé par les services de l'Unesco. Nous ne serons informés qu'au printemps 2018, lors du vote des états, lors de la réunion plénière de l'Unesco. »

## Les turbulences autour de la fédéra-

## tion du tourisme en Beaujolais impactent-elles le projet ?

« Non, car tout le monde se reconnaît dans son sous-sol, genèse de tout et vecteur fédérateur du territoire. L'objectif est le même pour tous : booster le tourisme, à l'échelle du Beaujolais. »

De notre correspondant local  
Gérard Urbin

## Qu'est-ce qu'un géoparc ?

Un géoparc est un territoire qui présente un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son caractère exceptionnel et sa valeur pédagogique. Mais la démarche géoparc n'est pas uniquement centrée sur la géologie : elle prend aussi en compte les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels qui façonnent un territoire, ainsi que le milieu culturel, social et économique. À ceux-ci s'ajoute tout un panel d'éléments de patrimoine ou de sites d'intérêt archéologique, écologique, historique et culturel qui, intégrés au projet, font du géoparc un véritable projet de territoire.

Initié en 2012, le dossier du géoparc en Beaujolais a été présenté en septembre 2013 devant les instances européennes, en Italie. Le dossier a été rendu en novembre 2014. En juin 2015, deux experts sont venus auditer le territoire, et ont émis un avis rendu public en septembre 2015.

Après application des recommandations des experts, le label géoparc aurait dû être reconnu, sans nouvelles visites d'experts, en 2016. Mais le label est devenu une compétence de l'Unesco, ce qui implique de nouvelles règles et donc un nouveau dossier à soumettre aux instances européennes.

## REPÈRES

### ■ 24 géosites en Beaujolais

Brasserie Ninkasi (Tarare) ; Charnay ; château de Montmelas ; Circuit des trésors cachés (Villefranche) ; cloître et prieuré de Salles ; Écomusée du Haut Beaujolais (Thizy) ; Espace Pierres Folles (Saint-Jean-des-Vignes), Roche d'Ajoux (Poule) ; terrasse de Chiroubles ; lac des Sapins (Cublize) ; hameau Duboeuf (Romanèche) ; mont Brouilly ; site de la Roche (Jullié) ; carrières de Glay (Saint-Germain Nuelles) ; landes du Beaujolais (Quincé) ; mont Saint-Rigaud (Monsols) ; Oingt ; sentier nature du Val de Saône (Belleville) ; Ternand ; Touroparc Zoo (Romanèche) ; vallon du Sornin (Propières) ; plan d'eau et zone humide de Poule.

### Agence

de Villefranche-sur-Saône  
15 allée des Cordeliers,  
69400 Villefranche

### Téléphone

Rédaction : 04.74.68.10.10  
Pub : 04.72.22.24.37

### Mail

lprvillefranche@leprogres.fr  
lprpublicite@leprogres.fr

### Web

http://www.leprogres.fr/  
beaujolais

### Facebook

www.facebook.com/  
leprogres.beaujolais

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr